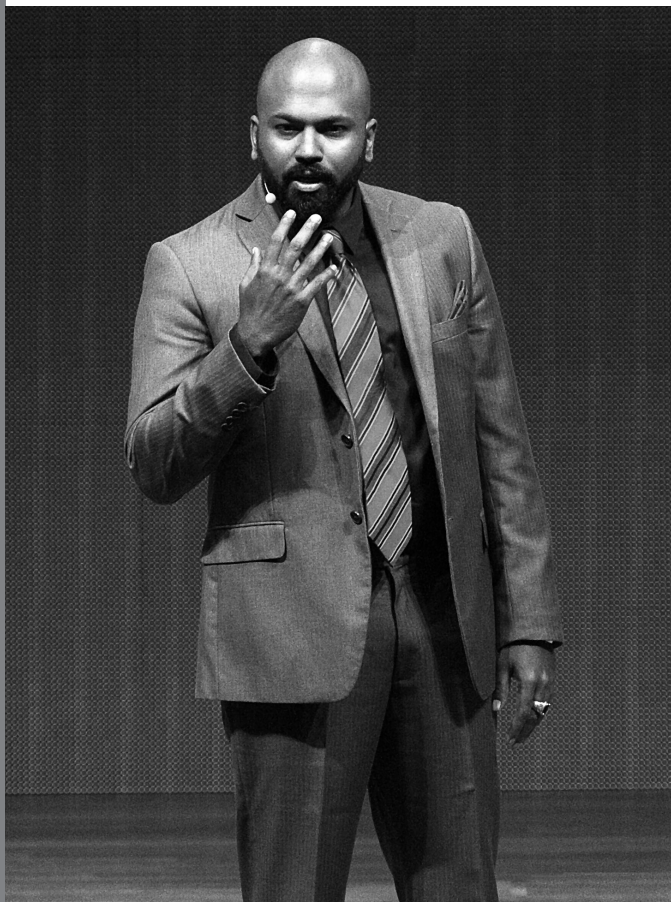




**TOASTMASTERS**  
INTERNATIONAL



# LIVRE DES RÈGLES DU CONCOURS DE DISCOURS

DU 1ER JUILLET 2016 AU 30 JUIN 2017



**OÙ SE FORMENT  
LES LEADERS**





## **TOASTMASTERS INTERNATIONAL**

P.O. Box 9052 • Mission Viejo, CA 92690 • USA  
Téléphone : +1 1-949-858-8255 • Fax : +1 1-949-858-1207

[www.toastmasters.org/members](http://www.toastmasters.org/members)

© 2016 Toastmasters International. Tous droits réservés. Toastmasters International, le logo de Toastmasters International et toutes les autres marques commerciales et droits d'auteur de Toastmasters International sont la propriété exclusive de Toastmasters International et ne peuvent être utilisés qu'avec son autorisation.

Translated 3/2016 from English Rev. 2/2016

Article FR1171





# TABLE DES MATIÈRES

<b>Introduction</b> .....	4
<b>Règles du concours de discours</b> .....	5
Règles générales pour tout concours de discours Toastmasters .....	5
Règles du concours international de discours.....	15
Règles du concours d'évaluation .....	16
Règles du concours de discours humoristique .....	17
Règles du concours Table Topics.....	17
Règles du concours d'histoires invraisemblables .....	17
Concours de discours vidéo .....	18
<b>Listes de contrôle des concours de discours</b> .....	19
Liste de vérification du président du concours.....	19
Liste de vérification du juge en chef .....	22
Liste de vérification du concurrent.....	22
<b>Matériel du concours de discours</b> .....	24
<b>Ressources supplémentaires</b> .....	26





## Introduction

---

Les concours de discours sont une partie importante du programme de formation Toastmasters. Ils offrent aux membres Toastmasters l'opportunité d'acquérir l'expérience de parler en public. Ils fournissent également une occasion d'apprentissage aux membres Toastmasters en leur permettant d'observer des orateurs expérimentés à l'œuvre.

Le présent guide comprend les règles et les procédures standard pour la tenue de concours de discours, d'évaluation, de Table Topics, d'histoires invraisemblables et de discours humoristiques. Si vous participez à un concours ou à son organisation, vous êtes tenus de lire ces règles attentivement et de les respecter. En respectant les règles, vous contribuez à la tenue d'un concours équitable et agréable pour tout le monde.

Ce livre comprend trois parties :

- ▶ **Règles d'un concours de discours** : cette section contient les règles générales d'un concours de discours Toastmasters. Elle décrit également les règles particulières relatives aux concours internationaux, aux concours d'évaluation, aux concours de discours humoristiques, aux concours Table Topics et aux concours de discours d'histoires invraisemblables.
- ▶ **Listes de vérification des concours** : cette section contient des listes décrivant les différentes actions que posent les présidents de concours, les juges et les concurrents afin de bien se préparer à un concours.
- ▶ **Ressources supplémentaires** : cette section contient une liste des ressources supplémentaires disponibles, comprenant des manuels, articles, sites Internet et autres ressources utiles à l'organisation ou à la participation à un concours.

Remarque : des modifications sont apportées aux règles chaque année par protocole administratif, sous l'approbation du président international sortant, du nouveau président international et du directeur général. Ces modifications sont notées au moyen du symbole (◆) inscrit dans la marge gauche.





# RÈGLES DU CONCOURS DE DISCOURS

## Règles générales pour tout concours de discours Toastmasters

---

Sauf disposition contraire, l'ensemble des règles suivantes s'applique à tous les concours de discours tenus par Toastmasters International à l'échelle des clubs, des secteurs, des divisions et des districts, ainsi qu'aux concours tenus lors de la Conférence internationale.

### 1. Politique des concours de discours

- ◆ A. Toastmasters International reconnaît et soutient les concours officiels suivants : concours internationaux, d'évaluation, humoristiques, d'improvisation, d'histoires invraisemblables et vidéos (uniquement pour les membres des clubs sans district). Aucun autre type de concours ou de présentation ne sera mené par les districts.
  1. Les districts doivent organiser le concours international de discours. Le concours international de discours ne sera organisé qu'en anglais.
  2. Les districts peuvent organiser jusqu'à trois concours de discours supplémentaires en anglais par an.
  3. Les districts peuvent aussi organiser jusqu'à quatre concours de discours supplémentaires en une autre langue que l'anglais par an.
    - a) Chacun de ces concours est organisé dans une langue sélectionnée par le directeur de district et approuvée par le comité de direction du district.
    - b) Un concours dans une autre langue que l'anglais peut être organisé selon les règles du concours international de discours. Un tel concours doit comporter le nom de la langue dans son intitulé.  
Par exemple : concours de discours en chinois.
    - c) Les concours dans une autre langue que l'anglais ne peuvent pas être organisés au-delà du niveau du district.
- B. Les concours doivent être initiés au niveau du club et se poursuivre à l'échelle du secteur, de la division et du district, successivement. Seuls les concours respectant cette progression sont admis à chaque niveau. Tous les clubs peuvent promouvoir les participants au niveau local, dans tous les concours, quelle que soit la langue du concours ou la langue primaire du club.
- C. Toastmasters International paye les frais de déplacement de chaque concurrent participant au concours international de discours au niveau de la demi-finale lors de la convention internationale. Le défraiement pour le voyage est calculé de la même manière et sujet aux mêmes restrictions que ceux des leaders de district.
- D. Le *Livre des règles de concours de discours* contient un protocole qui s'applique à tout concours officiel de Toastmasters. Les règles ne peuvent être modifiées que par un processus de révision du protocole administratif. Aucune exception n'est permise.



- ◆ E. Des frais d'entrée individuels à un concours peuvent être demandés aux membres du public et aux membres officiels du concours. Cependant, les candidats ne devront jamais payer pour participer à un concours, et les clubs ne devront jamais payer pour présenter un candidat à un concours.

## 2. Éligibilité

A. Pour être admissible à participer à un concours de discours officiel de Toastmasters, il faut :

1. Être un membre cotisant du club, du secteur, de la division et du district dans lequel on participe.

a) Le club en question doit être un club en règle.

b) Si un membre est nouveau, membre de plusieurs clubs ou a rejoint Toastmasters après une période d'absence, il doit avoir payé sa cotisation et présenté sa demande d'inscription au siège social mondial de Toastmasters International.

2. De plus, pour être admissible à participer au concours de discours international, il faut :

a) Avoir réussi six projets du manuel *Savoir communiquer*.

1. Toutefois, si le membre est un membre fondateur d'un club qui a été fondé moins d'un an avant la tenue du concours en question, le membre peut participer sans remplir cette exigence. Le club doit avoir été fondé avant la tenue du concours de discours de secteur.

3. Demeurer éligible à tous les niveaux de concours.

a) Si, lors d'un concours, il s'avère qu'un concurrent n'était pas éligible aux concours précédents, celui-ci est immédiatement disqualifié. Cette disqualification a lieu même si cette inéligibilité est découverte après avoir été corrigée.

4. Les membres suivants ne sont pas éligibles à un concours de discours de Toastmasters :

a) Un membre qui joue le rôle de juge en chef, de juge ou de juge de bris d'égalité au-delà du niveau du club pour tout concours où le vainqueur a indiqué son intention de participer

b) Les dirigeants et directeurs internationaux en poste

c) Les conseillers régionaux et ceux qui postulent à ces postes

d) Les dirigeants de district dont le mandat se termine le 30 juin :

1. Directeur de district

2. Directeur de la qualité du programme

3. Directeur de la croissance du club

4. Directeur administratif

5. Responsable financier

6. Responsable des relations publiques

7. Directeur de division

8. Directeur de secteur

e) Les candidats aux postes de directeurs et dirigeants internationaux

f) Directeurs de district sortants

- ◆ g) Les dirigeants de district ou les candidats postulant à un poste dont le mandat commence le 1er juillet





- h) Les présentateurs de sessions et d'ateliers de formation tenus au cours de l'événement où le concours aura lieu, que ce soit au niveau du secteur, de la division, du district ou à la conférence internationale.
5. Les présidents de concours, les juges en chef, les juges, les juges de bris d'égalité, les chronomètres, les scrutateurs, les responsables logistiques et les orateurs de référence ne peuvent pas participer au concours où ils tiennent leur rôle.
  6. Le vainqueur du World Championship of Public Speaking tenu en août lors de la conférence internationale ne peut plus concourir de nouveau, quel que soit le niveau du concours.
  7. Les membres Toastmasters appartenant à plusieurs clubs sont autorisés à participer à tout concours de club dans lequel ils sont membres cotisants.
    - a) Aucun concurrent n'a le droit de participer à plusieurs concours de secteur, même si ces secteurs sont dans des divisions ou des districts différents.
  - ◆ 8. Chaque concurrent doit être physiquement présent pour participer à un concours au-delà du niveau de club. La participation par le biais de téléconférence en ligne et en direct, qu'elle soit audio ou vidéo, est permise pour les concours des clubs qui autorisent une participation en ligne à leurs réunions. Aucune participation par le biais d'un enregistrement audio ou vidéo, téléconférence, webcam, diffusion audio ou vidéo en direct, ou toute autre participation à distance n'est permise au-delà du niveau de club. (Exception : les concurrents aux concours de discours vidéo doivent présenter leurs prestations sous forme d'enregistrement vidéo, tel que décrit dans la section concernant les concours de discours vidéo.)
- B. Pour être juge en chef, juge ou juge de bris d'égalité lors d'un concours de discours Toastmasters, vous devez répondre aux exigences suivantes :
1. Au niveau du club, être un membre cotisant.
  2. Au niveau du secteur, de la division et du district :
    - a) Être un membre cotisant depuis au moins six mois.
    - b) Avoir réussi au moins six projets du manuel *Savoir communiquer*.
    - c) Être physiquement présent au concours en question.
  3. Au niveau de la demi-finale du concours international de discours et du World Championship of Public Speaking :
    - a) Être un membre cotisant depuis au moins six mois.
    - b) Avoir obtenu la mention Toastmaster accompli bronze ou Communicateur accompli bronze.
    - c) Avoir été juge lors d'un concours de discours Toastmasters au niveau de club, de secteur, de division, de district ou de la demi-finale.

### 3. Séquence de sélection

- A. Club, secteur, division, district. Chaque club en règle peut choisir un représentant pour participer au concours de secteur. La méthode pour effectuer ce choix est à la discrétion du club. Si le représentant est choisi au moyen d'un concours, ce concours doit être tenu selon les règles décrites dans le présent guide, et les résultats de ce concours sont définitifs. Le gagnant du concours de secteur passe ensuite au concours de division, s'il y a lieu. Le gagnant du concours de division passe au district.
1. Si un district compte 10 divisions ou plus, il lui est permis de tenir des demi-finales.
    - a) Si possible, ces demi-finales doivent compter un nombre égal de divisions participantes.





- b) Les concurrents remportant les première, deuxième et troisième places des demi-finales accèdent à la grande finale du district.
2. Si le gagnant d'un concours de club, de secteur ou de division s'avère incapable de participer au concours suivant, il est remplacé par le concurrent qui s'est le mieux classé après lui.
3. Le concours international de discours est le seul concours qui se poursuit au-delà du niveau du district. Une fois un concours de discours de district terminé, le président du concours de district communique avec le siège social mondial de Toastmasters International afin de lui fournir le nom et l'adresse du gagnant du concours de district, ainsi que les coordonnées de son remplaçant. Les renseignements concernant le concours de demi-finale sont ensuite transmis au gagnant par le siège social mondial.
4. Si le gagnant du concours international de discours de district s'avère incapable de participer à la demi-finale, alors le siège social mondial en avisera son remplaçant.
- B. Huit semaines avant la tenue du concours de secteur, si un secteur compte seulement quatre clubs en règle ou moins, le district a la possibilité de permettre au secteur d'autoriser les clubs à désigner deux représentants pour participer au concours de secteur.
  1. Même si de nouveaux clubs sont formés entre temps, le concours de secteur ne permettra toujours qu'à deux concurrents par club de participer.
  2. Si une division compte quatre secteurs ou moins, le district a la possibilité de permettre à la division d'autoriser la participation des deux concurrents les mieux placés de chaque concours de secteur au concours de division.
  3. Si un district compte quatre divisions ou moins, le district a la possibilité de permettre à la division d'autoriser la participation des deux concurrents les mieux placés de chaque concours de division de participer au concours de district.
  4. Ces décisions permettant la participation de deux représentants, que ce soit au niveau des clubs, des secteurs ou des divisions, doivent être prises et transmises dans tout le district avant la tenue des premiers concours du cycle, c'est-à-dire avant la tenue des concours de club.
    - a) Une fois la décision prise, elle doit être appliquée de façon homogène à travers le district, dans tous les clubs, secteurs et divisions en question.
    - b) Si un district prend la décision d'autoriser les clubs à inscrire deux représentants aux concours de secteurs, cela n'entraîne pas automatiquement un changement du nombre de représentants au niveau des divisions et du district.

#### 4. Sujets et préparation du discours

- A. Le sujet de discours d'un concurrent à un concours international de discours, à un concours de discours humoristiques et à un concours d'histoires invraisemblables est choisi par le concurrent.
- B. Le sujet des improvisations d'un concours Table Topics est choisi par le président du concours, tel que décrit dans la section concernant les concours Table Topics du présent manuel.
- C. Le sujet d'un concours d'évaluation se limite à l'évaluation orale du discours de l'orateur de référence, tel que décrit dans la section concernant les concours d'évaluation du présent manuel.
- D. Les concurrents doivent préparer leur propre discours, qui doit être suffisamment original.





1. Dans le cas des concours internationaux de discours, des concours de discours humoristiques et des concours d'histoires invraisemblables, les discours doivent être certifiés par écrit par le juge en chef comme étant préparés par le concurrent et suffisamment originaux, avant la présentation de ce discours au moyen du Speaker's Certification of Eligibility and Originality-Certificat d'éligibilité et d'originalité des orateurs (Article 1183).
  2. Les citations, les paraphrases et les références au contenu d'autres personnes doivent représenter moins de vingt-cinq pour cent du discours. Ces citations, paraphrases et références doivent être identifiées comme telles durant la présentation du discours.
- E. Les concurrents présenteront leur discours dans le même espace, désigné par le président du concours.
1. Les concurrents, le juge en chef, les juges et le juge de bris d'égalité doivent être avisés des limites de cet espace avant le début du concours.
  2. Un pupitre ou un podium sera mis à la disposition des concurrents. Toutefois, l'utilisation d'un pupitre ou d'un podium n'est pas obligatoire.
  3. Si la sonorisation est nécessaire, un microphone fixe, monté sur le pupitre, ou un micro sans fil devra, si possible, être disponible.
  4. L'équipement utilisé sera mis à la disposition des concurrents afin qu'ils se familiarisent avec leur utilisation avant le concours. Les concurrents sont responsables d'organiser l'espace et l'équipement de façon discrète avant leur présentation.

## 5. Procédures générales

- A. À tous les niveaux des concours de discours, un nombre précis de juges et d'officiers est requis.
1. Pour les concours de club, il faut un président de concours, un juge en chef, au moins cinq juges, un juge de bris d'égalité, trois scrutateurs et deux chronométrateurs, si possible.
  2. Pour les concours de secteur, il faut un nombre égal de juges provenant de chaque club du secteur, ou un minimum de cinq juges. En plus des juges, il faut nommer un président de concours, un juge en chef, un juge de bris d'égalité, trois scrutateurs et deux chronométrateurs.
  3. Pour les concours de division, il faut un nombre égal de juges provenant de chaque secteur de la division, ou un minimum de sept juges. En plus des juges, il faut nommer un président de concours, un juge en chef, un juge de bris d'égalité, trois scrutateurs et deux chronométrateurs. Aucun juge, juge en chef ou juge de bris d'égalité ne peut être membre d'un club représenté par un concurrent du concours.
  4. Pour les concours de district, il faut un nombre égal de juges provenant de chaque division du district, ou un minimum de sept juges. En plus des juges, il faut nommer un président de concours, un juge en chef, un juge de bris d'égalité, trois scrutateurs et deux chronométrateurs. Aucun juge, juge en chef ou juge de bris d'égalité ne peut être membre d'un club représenté par un concurrent du concours.
  5. Pour la demi-finale du concours international de discours, il faut un nombre égal de juges provenant de chaque district, ou un minimum de neuf juges. En plus des juges, il faut nommer un président de concours, un juge en chef, un juge de bris d'égalité, trois scrutateurs et deux chronométrateurs. Aucun juge, juge en chef ou juge de bris d'égalité ne peut être membre d'un club représenté par un concurrent du concours.





6. Pour le World Championship of Public Speaking, il faut un juge provenant de chaque région. En plus des juges, il faut nommer un président de concours, un juge en chef, un juge de bris d'égalité, trois scrutateurs et deux chronomètres. Aucun juge, juge en chef ou juge de bris d'égalité ne peut être membre d'un club représenté par un concurrent du concours.
  7. Les juges de chaque niveau resteront anonymes si possible.
  - ◆ 8. Le président du concours peut nommer un responsable du concours pour le remplacer pour l'une de ses tâches. Si c'est le cas, le terme « Responsable du concours » doit être considéré comme étant synonyme de « Président du concours ». Un responsable de concours est également inéligible pour participer au concours qu'il dirige.
- B. Avant le concours, les concurrents sont informés des règlements par le président du concours, qui fera tirer leur ordre de présentation au sort. Les concurrents tireront ensuite au sort leur ordre de passage avec le président du concours.
- C. Si un concurrent ne peut pas se présenter à la séance d'information, son remplaçant, c'est-à-dire le concurrent le mieux classé après lui au concours précédent, a le droit d'assister à la séance d'information à sa place.
1. S'il est absent lors de la présentation de la personne qui mène le concours, le concurrent est disqualifié et son remplaçant devient officiellement le concurrent en titre.
  2. Si le concurrent ne se présente pas à la séance d'information des concurrents, mais arrive avant la présentation de la personne qui mène le concours, le concurrent conserve le droit de participer, pourvu qu'il :
    - a) Signale son arrivée au président du concours.
    - b) Ait rempli tous les formulaires nécessaires avant le début du concours.
    - c) Renonce officiellement à assister à la séance d'information.
- D. Avant le concours, les juges, les scrutateurs et les chronomètres sont informés de leurs devoirs par le juge en chef.
1. Chaque juge reçoit le bulletin de vote approprié au concours.
    - a) Les juges des concours internationaux de discours reçoivent l'International Speech Contest Judge's Guide and Ballot-Guide et bulletin de vote pour les concours internationaux de discours (Article 1172).
    - b) Les juges des concours d'évaluation reçoivent l'Evaluation Contest Judge's Guide and Ballot-Guide et bulletin de vote pour les concours d'évaluation (Article 1179).
    - c) Les juges des concours de discours humoristiques reçoivent le Humorous Speech Contest Judge's Guide and Ballot-Guide et bulletin de vote pour les concours de discours humoristiques (Article 1191).
    - d) Les juges des concours Table Topics reçoivent le Table Topics Contest Judge's Guide and Ballot-Guide et bulletin de vote pour les concours d'improvisation Table Topics (Article 1180).
    - e) Les juges des concours d'histoires invraisemblables reçoivent le Tall Tales Contest Judge's Guide and Ballot-Guide et bulletin de vote pour les concours d'histoires invraisemblables (Article 1181).
    - f) Tous les juges et juges de bris d'égalité reçoivent le Judge's Certification of Eligibility and Cod of Ethics-Certificat d'éligibilité et code d'éthique des juges (Article 1170). Le formulaire doit être rempli, signé et remis au juge en chef.





2. Les chronométrateurs reçoivent la Speech Contest Time Record Sheet and Instruction for Timers-Feuille de chronométrage du concours et les instructions pour chronométrateurs (Article 1175).  
Si nécessaire, ils sont également informés du fonctionnement des appareils qu'ils utiliseront.
  3. Les scrutateurs reçoivent la Counter's Tally Sheet-Feuille de compilation des votes (Article 1176). Si nécessaire, ils sont également informés de la procédure de collecte des bulletins de vote et de la procédure de la salle de compilation, laquelle est décrite ci-dessous.
- E. Avant le concours, le juge en chef choisit un juge de bris d'égalité.
1. L'identité du juge de bris d'égalité doit être secrète, connue seulement du juge en chef.
  2. Le juge de bris d'égalité ne participe pas à la séance d'information des juges.
  3. Le juge en chef fournit au juge de bris d'égalité le Guide et bulletin de vote du juge de bris d'égalité avant le début du concours.
    - a) Les juges de bris d'égalité des concours internationaux de discours reçoivent l'International Speech Contest Tiebreaking Judge's Guide and Ballot-Guide et bulletin de vote du juge de bris d'égalité pour les concours internationaux de discours (Article 1188).
    - b) Les juges de bris d'égalité des concours d'évaluation reçoivent le Evaluation Contest Tiebreaking Judge's Guide and Ballot-Guide et bulletin de vote du juge de bris d'égalité pour les concours d'évaluation (Article 1179A).
    - c) Les juges de bris d'égalité des concours de discours humoristiques reçoivent le Humorous Speech Contest Tiebreaking Judge's Guide and Ballot-Guide et bulletin de vote du juge de bris d'égalité pour les concours de discours humoristiques (Article 1191A).
    - d) Les juges de bris d'égalité des concours Table Topics reçoivent le Table Topics Contest Tiebreaking Judge's Guide and Ballot-Guide et bulletin de vote du juge de bris d'égalité des concours Table Topics (Article 1180A).
    - e) Les juges de bris d'égalité des concours d'histoires invraisemblables reçoivent le Tall Tales Contest Tiebreaking Judge's Guide and Ballot-Guide et bulletin de vote du juge de bris d'égalité pour les concours d'histoires invraisemblables (Article 1181A).
- F. Pour les concours internationaux de discours, les concours de discours humoristiques et les concours d'histoires invraisemblables, on présente les concurrents en annonçant leur nom, le titre de leur discours, le titre de leur discours et leur nom.
1. Pour les concours Table Topics, on présente les concurrents en annonçant leur nom, le sujet d'improvisation, le sujet d'improvisation et leur nom.
  2. Pour les concours d'évaluation, on présente les concurrents en annonçant leur nom deux fois.
- G. Il est permis aux concurrents des concours internationaux de discours, des concours de discours humoristiques et des concours d'histoires invraisemblables de rester dans la salle durant toute la tenue du concours.
- H. Les concurrents d'un concours d'évaluation doivent se retirer de la salle après le discours de l'orateur de référence, comme décrit dans la section sur les concours d'évaluation.
1. Les concurrents d'un concours Table Topics doivent rester en dehors de la salle jusqu'à ce que le concurrent précédent ait terminé son improvisation, comme décrit dans la section portant sur les concours d'improvisation Table Topics du présent manuel.





- J. Il doit y avoir une minute de silence suite à la prestation d'un concurrent, au cours de laquelle les juges et le juge de bris d'égalité remplissent leur bulletin de vote. Tous les juges et le juge de bris d'égalité se doivent de juger tous les concurrents. Le juge en chef, lui, ne vote pas.
- K. Lorsque le dernier concurrent a terminé, le juge en chef demande le silence jusqu'à ce que les scrutateurs aient recueilli tous les bulletins de vote.
1. Pour qu'un bulletin soit valide, un juge doit :
    - a) Remplir le bulletin de vote en inscrivant les première, deuxième et troisième places.
    - b) Inscrire son nom en caractères d'imprimerie sur le bulletin de vote et le signer.
  2. Une fois que les juges ont complètement rempli leur bulletin de vote, ils détachent la partie inférieure du bulletin de vote, la placent dans l'enveloppe qui leur a été fournie, et lèvent l'enveloppe afin qu'elle soit bien en vue du scrutateur qui la recueillera.
    - a) La partie supérieure du bulletin de vote n'est pas remise aux scrutateurs. Elle est discrètement jetée par le juge après la fin du concours.
  3. Le juge en chef recueille personnellement le bulletin du juge de bris d'égalité, qui dresse la liste de tous les concurrents, selon l'ordre que leur aura donné le juge de bris d'égalité.
    - a) La partie supérieure du bulletin de vote n'est pas remise au juge en chef. Elle est discrètement jetée par le juge de bris d'égalité après la fin du concours.
  4. Tandis que les juges et le juge de bris d'égalité remplissent leurs bulletins de vote après la fin du concours, les chronométreurs remplissent leur feuille de chronométrage, la placent dans l'enveloppe qui leur a été fournie, puis la remettent au juge en chef.
- L. Une fois tous les bulletins recueillis, les scrutateurs et le juge en chef sortent de la salle de concours pour entrer dans la salle de compilation des votes.
1. Dans la salle de compilation, les scrutateurs font le décompte des résultats du concours au moyen de la Counter's Tally Sheet-Feuille de compilation des votes (Article 1176).
    - a) Sur la Feuille de compilation des votes, chaque concurrent reçoit des points en fonction de la position que chaque juge leur a attribuée.
      1. Les concurrents en première position reçoivent trois points.
      2. Les concurrents en deuxième position reçoivent deux points.
      3. Les concurrents en troisième position reçoivent un point.
    - b) Une fois tous les points notés sur la feuille de compilation, les scrutateurs font la somme des points de chaque concurrent et inscrivent ces totaux en bas de la feuille de compilation des votes.
      1. Le nombre total des points doit être vérifié par tous les scrutateurs avant d'inscrire les résultats.
      2. Les concurrents se voient attribuer une position en bas de la feuille de compilation en fonction du total de leurs points.
    - c) En cas d'égalité, le juge en chef consultera le bulletin de vote du juge de bris d'égalité.
    - d) Le concurrent en situation d'égalité qui a reçu la meilleure position sur le bulletin du juge de bris d'égalité se verra attribuer la position contestée, et tous les autres concurrents égaux ou inférieurs recevront les positions inférieures.





- ◆ 2. Une fois les résultats comptabilisés et vérifiés, le juge en chef inscrit les positions des concurrents sur le Notification of Contest Winner form-formulaire d'Avis des gagnants de concours (Article 1182), qui est envoyé au président du concours du niveau supérieur, ou au siège social mondial dans le cas du concours international de discours au niveau du district. Le juge en chef note le nom des gagnants en ordre inverse sur le formulaire de résultats qu'il remet au président du concours.
  - a) Les bulletins de vote et la feuille de compilation seront conservés par le juge en chef jusqu'à l'annonce des gagnants.
  - b) Une fois les gagnants annoncés, le juge en chef détruit les bulletins de vote, la feuille de compilation et la feuille de chronométrage.
- ◆ M. Après une courte entrevue avec les concurrents, le président du concours annonce les gagnants dans l'ordre inverse, tel que cela figure sur la feuille des résultats.
  - 1. Dans le cas d'un concours de cinq concurrents et plus, la troisième place, la deuxième place et la première place seront annoncées.
  - 2. Dans le cas d'un concours de quatre concurrents ou moins, la seconde place et la première place seront annoncées.
  - 3. Il arrive parfois qu'un concours ne compte qu'un seul concurrent. Dans ces cas-là, le concours est tenu quand même, et le concurrent est disqualifié s'il ne respecte pas le temps ou les critères d'originalité et d'éligibilité.
  - 4. Les résultats sont définitifs et sans appel, à moins qu'il y ait eu une erreur lors de leur annonce, auquel cas il est permis au juge en chef, aux scrutateurs et aux chronométreurs d'interrompre immédiatement la cérémonie afin de corriger l'erreur, le cas échéant.

## 6. Chronométrage des discours

- A. Deux chronométreurs sont nommés par le juge en chef. L'un dispose d'un chronomètre, l'autre d'un appareil qui affichera les couleurs vert, jaune et rouge.
- B. L'appareil de signalisation des couleurs doit être bien en vue des concurrents.
- C. Le chronométreur muni du chronomètre est responsable de la Speech Contest Time Record Sheet and Instructions for Timers-Feuille de chronométrage et des instructions aux chronométreurs (Article 1175).
- D. Le chronométreur qui s'occupe de l'appareil de signalisation doit veiller à ce que les concurrents puissent bien voir les couleurs vert, jaune et rouge aux moments appropriés tout au long de leur prestation.
- E. Toutes les prestations livrées par les concurrents doivent être conformes aux lignes directrices concernant le chronométrage du concours.
  - 1. Dans le cas des concours internationaux de discours et des concours de discours humoristiques, la prestation doit avoir une durée de cinq à sept minutes. Les discours de moins de quatre minutes et trente secondes ou de plus de sept minutes et trente secondes entraînent la disqualification immédiate du concurrent.
  - 2. Dans le cas des concours d'improvisation Table Topics, la prestation doit avoir une durée d'une à deux minutes. Les improvisations de moins d'une minute ou de plus de deux minutes et trente secondes entraînent la disqualification immédiate du concurrent.
  - 3. Dans le cas des concours d'évaluation, la prestation doit avoir une durée de deux à trois minutes. Les évaluations de moins d'une minute et trente secondes ou de plus de trois minutes et trente secondes entraînent la disqualification immédiate du concurrent.





4. Dans le cas des concours d'histoires invraisemblables, la prestation doit avoir une durée de trois à cinq minutes. Une histoire de moins de deux minutes et trente secondes ou de plus de cinq minutes et trente secondes entraîne la disqualification immédiate du concurrent.
- F. Le concurrent doit immédiatement commencer à se déplacer vers l'espace de prestation après avoir été présenté.
  1. Le chronométrage commence dès la première communication du concurrent, verbale ou non verbale. Il peut s'agir des premiers mots prononcés par le concurrent, mais cela peut comprendre les gestes, les effets sonores, l'intervention planifiée d'un tiers, etc.
  2. L'orateur doit commencer sa prestation le plus rapidement possible après avoir pris position dans l'espace de prestation. Il ne lui est pas permis de retarder le déroulement du concours.
- G. Les chronométreurs doivent signaler les couleurs aux concurrents, de manière clairement visible pour le concurrent, mais discrètement pour l'auditoire.
  1. Pour les concours internationaux de discours et les concours de discours humoristiques :
    - a) Le signal vert s'affichera à cinq minutes, et restera affiché durant une minute.
    - b) Le signal jaune s'affichera à six minutes, et restera affiché durant une minute.
    - c) Le signal rouge s'affichera à sept minutes, et restera affiché jusqu'à la fin du discours.
  2. Pour les concours d'évaluation :
    - a) Le signal vert s'affichera à deux minutes, et restera affiché durant trente secondes.
    - b) Le signal jaune s'affichera à deux minutes trente secondes, et restera affiché durant trente secondes.
    - c) Le signal rouge s'affichera à trois minutes, et restera affiché jusqu'à la fin de l'évaluation.
  3. Pour les concours Table Topics :
    - a) Le signal vert s'affichera à une minute, et restera affiché durant trente secondes.
    - b) Le signal jaune s'affichera à une minute trente secondes, et restera affiché durant trente secondes.
    - c) Le signal rouge s'affichera à deux minutes, et restera affiché jusqu'à la fin de l'improvisation.
  4. Pour les concours d'histoires invraisemblables :
    - a) Le signal vert s'affichera à trois minutes, et restera affiché durant une minute.
    - b) Le signal jaune s'affichera à quatre minutes, et restera affiché durant une minute.
    - c) Le signal rouge s'affichera à cinq minutes, et restera affiché jusqu'à la fin de l'histoire.
  5. Dans tous les concours, aucun signal ne sera donné pour annoncer un dépassement de temps.
  6. Les concurrents ayant une déficience de la vue peuvent demander, et doivent recevoir s'ils le demandent, que le signal visuel soit remplacé par un signal auditif.
    - a) Parmi les signaux auditifs acceptables, il y a : une sonnerie, une cloche ou une personne annonçant le temps restant à cinq, six et sept minutes.
    - b) Le concurrent est responsable de fournir le signal auditif et les instructions particulières quant à son utilisation.





7. En cas de problème technique, que ce soit pour l'appareil de signalisation ou le chronomètre, le concurrent bénéficie de trente secondes supplémentaires avant le dépassement de temps entraînant la disqualification.
- H. Avant d'annoncer les résultats, le président du concours annonce s'il y a eu des disqualifications pour des raisons de temps, sans nommer les concurrents dont il est question.

## 7. Contestations et disqualifications

- A. Seuls les juges et les concurrents ont le droit d'émettre une contestation, et ce, seulement en ce qui concerne l'éligibilité et l'originalité. Ces contestations doivent être soumises au juge en chef et/ou au président du concours, et ce, avant l'annonce du gagnant et de ses remplaçants.
- B. Avant d'être disqualifié pour des raisons d'originalité, le concurrent a le droit de se défendre auprès des juges. Après la défense du concurrent, la disqualification n'a lieu que si les juges votent majoritairement pour disqualifier le concurrent.
- C. Le président du concours a le droit de disqualifier le concurrent pour des raisons d'éligibilité.
- D. Toutes les décisions prises par les juges sont définitives et sans appel.

## ◆ 8. Utilisation d'accessoires

- A. Les candidats qui prévoient d'utiliser des accessoires (y compris toutes sortes d'accessoires électroniques), doivent en avertir le président du concours avant le déroulement de ce dernier.
- B. Les concurrents doivent respecter les limitations du lieu en ce qui concerne l'utilisation d'accessoires.
- C. Tous les accessoires doivent être préparés durant la minute de silence précédant le discours du concurrent, et doivent être retirés de la scène durant la minute de silence suivant le discours.
  1. Les concurrents peuvent solliciter de l'aide pour préparer leurs accessoires, mais cela n'engage aucunement la responsabilité du président de concours ou tout autre officiel du concours.
  2. Les concurrents doivent prouver au président de concours que les accessoires peuvent être installés et retirés dans le temps alloué, préalablement au concours.
    - a) Si un concurrent n'est pas en mesure de le prouver, l'utilisation d'accessoires lui sera interdite durant le concours.

## Règles du concours international de discours

---

Le concours international de discours, qui doit être tenu exclusivement en anglais, suit toutes les règles décrites dans la section Règles générales du présent manuel. En outre, les ajouts et exceptions suivants s'appliquent.

1. Un concours international de discours commence au sein d'un club, se poursuit aux niveaux du secteur, de la division (s'il y a lieu), du district de la demi-finale pour se terminer au niveau international.
  - A. Les demi-finales ont lieu lors de la conférence internationale et les représentants des différents districts sont assignés à différents concours au hasard.
    1. Les séances d'information pour tous les concurrents ont lieu simultanément et sont livrées par les membres du siège social mondial.





2. Les séances d'information pour tous les juges ont également lieu simultanément et sont livrées par les membres du siège social mondial.
- ◆ B. Chaque candidat au World Championship of Public Speaking doit présenter un discours entièrement neuf et différent de celui présenté lors de la demi-finale du concours de discours.
    1. Les gagnants des concours de demi-finale du congrès international doivent remettre le texte, le script ou un résumé du discours qu'ils ont livré au cours de la demi-finale aux juges du concours mondial avant la tenue de la séance d'information du World Championship of Public Speaking.
    2. Les juges recevront également un formulaire Speaker Qualification Sheet (article n° 1186) (uniquement en anglais). Les juges doivent y indiquer si le discours livré par l'orateur au cours du World Championship of Public Speaking est entièrement nouveau et complètement différent du discours livré au cours de la demi-finale.
    3. Alors que les juges remplissent leurs bulletins de vote, ils doivent également remplir le formulaire Speaker Qualification Sheet, le placer dans l'enveloppe et mettre cette enveloppe en vue afin qu'elle soit recueillie.
    4. Lors de la comptabilisation des votes dans la salle des scrutateurs, le juge en chef vérifie les formulaires Speaker Qualification Sheet. Si au moins trois des cinq juges ont coché que l'orateur doit être disqualifié, alors l'orateur est immédiatement disqualifié, et ce sans appel ou contestation possible.
  - ◆ 2. Les demi-finales et le World Championship of Public Speaking doivent respecter la version du livre de règles en vigueur lorsque le cycle des concours a commencé le 1er juillet précédent, environ 14 mois avant le World Championship of Public Speaking.

## Règles du concours d'évaluation

---

Les règles suivantes, en plus des règles décrites dans la section Règles générales, s'appliquent au concours d'évaluation. En outre, les ajouts et exceptions suivants s'appliquent.

1. Au début du concours, un discours de cinq à sept minutes est présenté.
  - A. Le discours de référence doit être un discours de concours, ou un discours représentant un des dix projets du manuel *Savoir communiquer*.
- ◆ B. Il est permis aux concurrents de prendre des notes durant la prestation du discours de référence à l'aide de la feuille de Notes d'évaluation du concurrent.
  - C. Il est recommandé, à tous les niveaux du concours, que l'orateur de référence ne soit pas membre du même club que l'un des concurrents.
  - D. L'orateur de référence est présenté par son nom, le titre de son discours, le titre de son discours et son nom.
  - E. Le projet du manuel, ou tout autre objectif de l'orateur ou du discours, ne sera pas révélé à l'auditoire, aux concurrents, au juge en chef, aux juges, au juge de bris d'égalité ou à l'auditoire.
- ◆ 2. Une fois le discours de référence terminé, tous les concurrents quittent la salle. Ils auront cinq minutes pour se préparer, en utilisant leur feuille de Notes d'évaluation du concurrent.
  - A. Le chronométrage et la surveillance de la préparation des concurrents sont la responsabilité de du responsable logistique du concours.





- B. S'il n'est pas possible ou efficace de faire quitter la salle par les concurrents, alors les concurrents se préparent dans la même salle, toujours sous la surveillance du responsable logistique du concours.
  - C. Il est interdit aux concurrents d'utiliser des appareils électroniques, numériques ou tout autre matériel leur conférant un avantage injuste.
- ◆ 3. Une fois les cinq minutes écoulées, la période de préparation est terminée. À l'exception du premier concurrent qui devient le premier évaluateur, tous les concurrents remettent leur version des notes de l'évaluation du candidat au responsable logistique du concours. Les feuilles de Notes d'évaluation du concurrent seront remises lorsqu'ils seront appelés à livrer leur évaluation.
  - 4. Les concurrents sont présentés en les nommant deux fois de suite. Cette différence avec la procédure habituelle, qui consiste à donner le nom, le titre, le nom, provient du fait que les évaluations n'ont pas de titre.

## Règles du concours de discours humoristique

---

Les règles suivantes, en plus des règles décrites dans la section Règles générales, s'appliquent au concours de discours humoristiques. En outre, les ajouts et exceptions suivants s'appliquent.

1. Le concurrent doit choisir le sujet du discours humoristique. L'orateur est responsable d'éviter tout contenu offensant.
2. Le discours doit être structuré (introduction, développement, conclusion), et non pas présenté sous forme d'un monologue constitué d'une succession de farces individuelles.

## Règles du concours Table Topics

---

Les règles suivantes, en plus des règles décrites dans la section Règles générales, s'appliquent au concours Table Topics. En outre, les ajouts et exceptions suivants s'appliquent.

1. Les concurrents doivent tous improviser sur la même question, qui devrait être de nature générale.
- ◆ A. La question est sélectionnée par le président du concours.
2. La question doit être formulée par une phrase suffisamment longue, ne pas nécessiter de connaissances particulières, et mener à une opinion ou à une conclusion.
  3. Les concurrents ne doivent aucunement connaître le sujet à l'avance avant d'être présentés par le président du concours.
  4. Il est interdit aux concurrents d'utiliser des appareils électroniques, numériques ou tout autre matériel leur conférant un avantage injuste.
  5. Au début du concours, tous les concurrents, sauf le premier, quittent la salle et restent sous la surveillance de du responsable logistique du concours.
  6. Les concurrents sont présentés par leur nom, la question, la question et leur nom.
  7. Une fois l'improvisation terminée, le prochain concurrent est invité à revenir dans la salle.

## Règles du concours d'histoires invraisemblables

---

Les règles suivantes, en plus des règles décrites dans la section Règles générales, s'appliquent au concours d'histoires invraisemblables. En outre, les ajouts et exceptions suivants s'appliquent.





1. Le sujet d'une histoire invraisemblable doit être d'une nature exagérée et improbable, et le récit doit avoir un thème, un fil conducteur, un scénario.
2. L'usage de l'humour ou d'accessoires est permis afin de soutenir ou d'illustrer le récit.

## ◆ **Concours de discours vidéo**

---

1. Les membres de clubs sans district sont invités à participer au concours de discours vidéo. Le concours est tenu exclusivement en anglais.
2. Toutes les règles du concours international de discours de Toastmasters s'appliquent dans la mesure du possible et du raisonnable.
  - A. Il n'y a pas de concours de secteur, de division, de district ou de demi-finale pour les concours de discours vidéo.
  - B. Pour participer, un club tient un concours de discours, puis envoie un enregistrement vidéo du discours gagnant.
3. Chaque club ne peut envoyer qu'un seul discours. La vidéo doit respecter les critères suivants :
  - A. Compléter et soumettre la Fiche d'inscription au concours de discours vidéo, incluant une URL fonctionnelle reliant une soumission vidéo.
  - B. Inclure la totalité du discours sur la vidéo, y compris l'introduction. Les discours qui ont été montés ne sont pas autorisés.
  - C. Le temps du discours doit être chronométré et respecter scrupuleusement les règles du concours international de discours.
  - D. Envoyez un Speaker's Certification of Eligibility and Originality-formulaire de certification d'éligibilité et d'originalité de l'orateur (Article 1183) dûment rempli avec la fiche d'inscription.
- E. Les fiches de participation doivent être envoyées par courriel à **[videospeechcontest@toastmasters.org](mailto:videospeechcontest@toastmasters.org)** et être reçues au siège social international au plus tard le 31 mars à 17 heures (heure du Pacifique) afin d'être éligibles au concours.



# LISTES DE CONTRÔLE DES CONCOURS DE DISCOURS

Un concours doit être soigneusement planifié et tenu de manière professionnelle. Il n'est pas obligatoire d'utiliser ces listes de vérification, mais c'est toutefois fortement recommandé.

## Liste de vérification du président du concours

---

En tant que président du concours, vous avez le devoir de planifier le budget du concours, d'organiser la salle et l'acoustique, de mener une campagne publicitaire avant et après le concours, et de veiller à ce que tous les frais aient été payés. Vous devez vérifier que tous les orateurs sont éligibles et connaissent les règles du concours, que le matériel audiovisuel fonctionne bien, que le juge en chef, les juges, les chronométreurs et les scrutateurs connaissent leurs devoirs, que les votes sont attentivement compilés et que les prix sont correctement décernés aux vainqueurs dans une cérémonie qui leur apportera de la fierté.

Bien que vous disposiez d'un comité complet pour vous aider, ces tâches demeurent quand même sous votre responsabilité.

### Préparation

1. Déterminez le budget du concours, en gardant en tête que les dépenses et les revenus doivent être égaux. Prévoyez les dépenses comme les prix, le matériel du concours, les dépôts, les repas, l'impression, la poste, etc.  
Remarque : si des frais d'admission sont exigibles lors du concours, les concurrents n'ont pas à les payer. Les concurrents ne doivent pas payer de frais pour participer à un concours.
2. Prévoyez un moment et un endroit pour la tenue du concours, effectuez cette sélection en collaboration avec le dirigeant de Toastmasters approprié.
3. Élaborez l'ordre du jour du concours.
4. Organisez le matériel et les services requis pour la tenue du concours.
5. Commandez des certificats de participation pour tous les concurrents, ainsi que des prix pour les vainqueurs, auprès du siège social mondial.  
Remarque : l'utilisation du logo officiel de Toastmasters ou l'inscription des mots « Toastmasters » ou « Toastmasters International » sur un certificat de participation qui n'est pas un certificat officiel de Toastmasters International constitue une violation de marque de commerce.
6. Procurez-vous les formulaires et articles nécessaires à la tenue d'un concours, lesquels sont disponibles gratuitement en ligne, à l'adresse [www.toastmasters.org](http://www.toastmasters.org) :
  - ▶ Speaker's Certification of Eligibility and Originality-Certification d'éligibilité et d'originalité de l'orateur (Article 1183)
  - ▶ Speech Contest Time Record Sheet and Instructions for Timers-Feuille de chronométrage et instructions aux chronométreurs (Article 1175)
  - ▶ Guide et bulletin de vote du juge
  - ▶ Judges' Certification and Code of Ethics-Certification de l'éligibilité des juges et code d'éthique (Article 1170)
  - ▶ Counter's Tally Sheet-Feuille de compilation des votes (Article 1176)



- ▶ Bulletin de vote du juge de bris d'égalité
- ▶ Speech Contestant Profile-Profil de concurrent de discours (Article 1189)
- ◆ ▶ Results Form (uniquement en anglais) (Article 1168)
- 7. Nommez le juge en chef. La section sur l'éligibilité du présent guide contient de plus amples renseignements sur l'éligibilité d'un juge en chef.
- 8. Avisez les officiers de concours du moment et de l'endroit du concours et de la séance d'information précédant le concours. (Donnez amplement de temps aux officiers, par exemple en les avisant deux semaines avant la tenue du concours de club).
- 9. Avisez les concurrents du moment et de l'endroit du concours et de la séance d'information précédant le concours de deux à six semaines avant la tenue du concours. Fournissez alors un dossier d'information à chaque candidat. La trousse d'information contient :
  - ▶ *Livre de règles des concours de discours* (Article FR1171)
  - ▶ Speech Contestant Profile-Profil de concurrent de discours (Article 1189)
  - ▶ Speaker's Certification of Eligibility and Originality-Certification d'éligibilité et d'originalité de l'orateur (Article 1183)
- 10. Faites la promotion du concours dans votre collectivité avec les médias de votre choix.
- ◆ 11. Veillez à ce que tous les concurrents soient éligibles en fonction des règles du concours avant la tenue du concours, et avisez les concurrents de leur disqualification si nécessaire. Pour vérifier l'éligibilité des candidats :
  - ▶ Consultez la liste des membres dans la section District Central de **[www.toastmasters.org](http://www.toastmasters.org)**. Les directeurs de district, les directeurs de la qualité du programme, les directeurs de la croissance du club, les directeurs de division et les directeurs de secteur ont accès à cette ressource.
  - ▶ Contactez le siège social international de l'équipe du concours de discours par e-mail à l'adresse **[speechcontests@toastmasters.org](mailto:speechcontests@toastmasters.org)**.

### Séance d'information des concurrents

1. Vérifiez la présence de chaque concurrent et vérifiez la prononciation de leur nom avec eux. Remarque : à la fin du concours, vous aurez également à mener une courte entrevue avec chaque concurrent.
2. Passez en revue les règles du concours avec les concurrents.
3. Remplissez le formulaire Speaker's Certification of Eligibility and Originality-Certification d'éligibilité et d'originalité de l'orateur (Article 1183). Rappelez aux concurrents qu'en signant ce formulaire, ils indiquent qu'ils ont pris connaissance des règles du concours en matière d'éligibilité et d'originalité.
4. Passez en revue le protocole de chronométrage avec les concurrents.
5. Précisez l'endroit exact de la prestation aux concurrents, y compris les lutrins, tables, lumières, microphones, etc. Tous les concurrents auront l'occasion de tester le matériel audiovisuel avant le concours.
6. Tirez au sort l'ordre des concurrents.

### Durant le concours

1. Ouvrez le concours avec une brève introduction. Informez l'auditoire :
  - ▶ Que les règles ont été passées en revue avec le juge en chef et les concurrents.
  - ▶ Que les concurrents ont été informés de la position des signaux de couleur.
  - ▶ Que la prise de photo n'est pas permise durant le concours.





2. Présentez chaque concurrent.
  - ▶ Ne faites aucune remarque préliminaire, que ce soit sur l'orateur ou sur le sujet du discours, ne nommez pas le club dont le concurrent est membre, ne donnez pas le lieu de résidence du membre.
  - ▶ Présentez chaque concurrent lentement et clairement.
3. Une fois les prestations terminées, demandez aux juges de remplir leurs bulletins de vote. Les scrutateurs recueilleront alors les bulletins de vote des juges, et le juge en chef s'occupera de la feuille de chronométrage et du bulletin de vote du juge de bris d'égalité. Lorsque tous les bulletins de vote et la feuille de chronométrage auront été recueillis, le juge en chef et les scrutateurs passeront à la salle de compilation des votes.
  - ▶ Tous les bulletins de vote, les feuilles de scrutateurs et la feuille de chronométrage sont confidentiels.
  - ▶ Donnez toutes les feuilles et tous les formulaires au juge en chef pour qu'il s'en débarrasse.
  - ▶ Gardez une liste donnant les trois positions gagnantes, afin de connaître le remplaçant si le gagnant ne peut pas se présenter au niveau suivant.
4. Pendant que les scrutateurs comptabilisent les votes, le président du concours s'entretient avec les concurrents.
  - ▶ Après la fin des prestations et pendant la comptabilisation des votes, veuillez présenter les concurrents de nouveau, en nommant le club, le secteur, la division et le district qu'ils représentent, et donnez-leur un certificat de participation. Servez-vous des renseignements biographiques des concurrents pour mener une courte entrevue avec eux.
5. Une fois les entrevues terminées, recueillez les résultats du concours de la part du juge en chef.
6. Traitez les contestations. Seuls les juges et les concurrents ont le droit d'émettre une contestation. Toute contestation doit être émise auprès du juge en chef ou du président de concours avant l'annonce du gagnant et de ses remplaçants. Le président du concours avisera le concurrent d'une disqualification en raison de manquement d'éligibilité ou d'originalité avant la clôture de la réunion. Avant d'être disqualifié pour des raisons d'originalité, le concurrent a le droit de se défendre auprès des juges. Après la défense du concurrent, la disqualification n'a lieu que si les juges votent majoritairement pour disqualifier le concurrent. Le président du concours a le droit de disqualifier le concurrent pour des raisons d'éligibilité.
7. Avant l'annonce des résultats, le président du concours annonce toute disqualification pour des raisons de temps, sans nommer les concurrents en question. Le juge en chef a le droit de s'entretenir discrètement avec les concurrents en question.
8. Pour conclure, remerciez tous ceux qui ont contribué à la réussite du concours.

## Après le concours

1. Fournissez les coordonnées du gagnant au juge en chef afin qu'il remplisse le formulaire Notification of Contest Winner form-Avis de gagnant de concours (Article 1182). Confirmez que le juge en chef envoie bien ce formulaire au président du concours du niveau suivant, ou au siège social mondial dans le cas d'un concours de district.
2. Envoyez des communiqués de presse (et des photos, si possible) aux journaux locaux et au bulletin d'information de l'entreprise dont le gagnant est membre, si possible.
3. Veillez à ce que toutes les dépenses concernant la tenue du concours soient payées.





## Liste de vérification du juge en chef

---

### Avant le concours

1. Nommez et conseillez les juges, les scrutateurs, les chronométreurs et le juge secret de bris d'égalité.
2. En tant que scrutateur en chef, nommez trois assistants-scrutateurs et fournissez-leur la Counter's Tally Sheet-Feuille de compilation des votes (Article 1176).
3. Encouragez tous les dirigeants du concours à utiliser la formation en ligne sur les concours de discours à l'adresse suivante : [www.toastmasters.org/tlc](http://www.toastmasters.org/tlc)
4. Menez la séance d'information auprès des juges, des chronométreurs et des scrutateurs.

### Liste de vérification de la séance d'information des juges

1. Distribuez les articles suivants à tous les juges :
  - ▶ Liste des concurrents selon leur ordre de prestation
  - ▶ Guide et bulletin de vote du juge
  - ▶ *Livre de règles des concours de discours* (Article FR1171)
  - ▶ Judge's Certification of Eligibility and Code of Ethics-Certification de l'éligibilité des juges et code d'éthique (Article 1170)
2. Dites aux juges de s'asseoir le plus près possible de la zone de prestation en cas de dérangement ou de problème technique.
3. Passez en revue le bulletin de vote et guide des juges, ainsi que la zone de prestation.
4. Informez les scrutateurs de l'usage de la Counter's Tally Sheet-Feuille de compilation des votes (Article 1176).
5. Passez en revue la Speech Contest Time Record Sheet and Instruction for Timers-Feuille de chronométrage et instructions aux chronométreurs (Article 1175) avec les chronométreurs.
6. Fournissez un chronomètre au chronométreur.
7. Informez le chronométreur quant à l'utilisation du chronomètre, si nécessaire.

### Durant le concours

1. Recueillez la Speech Contest Time Record Sheet and Instruction for Timers-Feuille de chronométrage et instructions aux chronométreurs (Article 1175) auprès des chronométreurs.
2. Recueillez le Guide et bulletin de vote du juge de bris d'égalité auprès du juge de bris d'égalité.
3. Traitez toute contestation en matière d'éligibilité et d'originalité.
4. Supervisez la comptabilisation. Veillez à ce que le décompte des bulletins se fasse deux fois afin d'en assurer la précision.
5. Fournissez une liste au président du concours donnant la position des concurrents.

## Liste de vérification du concurrent

---

### Avant le concours

1. Dans le cas du concours international de discours, du concours de discours humoristiques et du concours d'histoires invraisemblables, choisissez un sujet et préparez votre discours.





2. Soyez présent à la séance d'information des concurrents.
3. Avisez le président du concours si vous utilisez des accessoires.
4. Remplissez le Speaker's Certification of Eligibility and Originality-formulaire Certification d'éligibilité et d'originalité de l'orateur (Article 1183). En signant ce formulaire, vous indiquez que vous avez pris connaissance des règles concernant l'éligibilité et l'originalité.
5. Participez à la séance de répétition, et prenez connaissance de la zone de prestation.

### **Durant le concours**

1. Pendant la minute de silence précédant votre présentation, préparez vos accessoires et vos supports visuels. Vous pouvez demander l'aide de quelqu'un pour ce faire. Toutefois, ce n'est pas la responsabilité du président du concours ou de tout autre dirigeant du concours.
2. Après avoir été présenté, dirigez-vous immédiatement vers la zone de prestation et commencez votre prestation.
3. Vérifiez régulièrement les signaux du temps tout au long de votre prestation. Si la couleur est rouge, c'est le temps de conclure, même si votre prestation n'est pas encore finie.
4. Dès la fin de votre prestation, retirez tous vos accessoires et vos supports visuels. Vous pouvez demander l'aide de quelqu'un pour ce faire. Toutefois, ce n'est pas la responsabilité du président du concours ou de tout autre dirigeant du concours.



# MATÉRIEL DU CONCOURS DE DISCOURS

Tous les documents suivants sont disponibles en copie papier ou électronique sur le site Web de Toastmasters International à l'adresse suivante : [www.toastmasters.org/speechcontestkits..](http://www.toastmasters.org/speechcontestkits..)

## Pour tous les concours

<b><u>FONCTION</u></b>	<b><u>ARTICLE</u></b>	<b><u>NUMÉRO D'ARTICLE</u></b>
Tous les participants	▶ Livre de règles des concours de discours	(Article FR1171)
Juge en Chef	▶ Notification of Contest Winner (uniquement en anglais)	(Item 1182)
	▶ Results Form (uniquement en anglais)	(Item 1168)
Juges votants et juges de bris d'égalité	▶ Judge's Certification of Eligibility and Code of Ethics (uniquement en anglais)	(Item 1170)
Scrutateurs	▶ Counter's Tally Sheet (uniquement en anglais)	(Item 1176)
Chronométrateurs	▶ Speech Contest Time Record Sheet and Instructions for Timers (uniquement en anglais)	(Item 1175)
Concurrents	▶ Speaker's Certification of Eligibility and Originality (uniquement en anglais)	(Item 1183)
	▶ Speech Contestant Profile (uniquement en anglais)	(Item 1189)

## Concours international de discours

<b><u>FONCTION</u></b>	<b><u>ARTICLE</u></b>	<b><u>NUMÉRO D'ARTICLE</u></b>
Juges votants	▶ International Speech Contest Judge's Guide and Ballot (uniquement en anglais)	(Item 1172)
Juge de bris d'égalité	▶ International Speech Contest Tiebreaking Judge's Guide and Ballot (uniquement en anglais)	(Item 1188)



### Concours d'évaluation

<u>FONCTION</u>	<u>ARTICLE</u>	<u>NUMÉRO D'ARTICLE</u>
Juges votants	▶ Evaluation Contest Judge's Guide and Ballot (uniquement en anglais)	(Item 1179)
Juge de bris d'égalité	▶ Evaluation Contest Tiebreaking Judge's Guide and Ballot (uniquement en anglais)	(Item 1179A)
Concurrents	▶ Evaluation Contestant Notes Sheet (uniquement en anglais)	(Item 1177)

### Concours de discours humoristiques

<u>FONCTION</u>	<u>ARTICLE</u>	<u>NUMÉRO D'ARTICLE</u>
Juges votants	▶ Humorous Speech Contest Judge's Guide and Ballot (uniquement en anglais)	(Item 1191)
Juge de bris d'égalité	▶ Humorous Speech Contest Tiebreaking Judge's Guide and Ballot (uniquement en anglais)	(Item 1191A)

### Concours d'improvisation Table Topics

<u>FONCTION</u>	<u>ARTICLE</u>	<u>NUMÉRO D'ARTICLE</u>
Juges votants	▶ Table Topics Contest Judge's Guide and Ballot (uniquement en anglais)	(Item 1180)
Juge de bris d'égalité	▶ Table Topics Contest Tiebreaking Judge's Guide and Ballot (uniquement en anglais)	(Item 1180A)

### Concours d'histoires invraisemblables

<u>FONCTION</u>	<u>ARTICLE</u>	<u>NUMÉRO D'ARTICLE</u>
Juges votants	▶ Tall Tales Contest Judge's Guide and Ballot (uniquement en anglais)	(Item 1181)
Juge de bris d'égalité	▶ Tall Tales Contest Tiebreaking Judge's Guide and Ballot (uniquement en anglais)	(Item 1181A)





# RESSOURCES SUPPLÉMENTAIRES

## **Foire aux questions sur les concours de discours**

[www.toastmasters.org/speechcontestFAQ](http://www.toastmasters.org/speechcontestFAQ)

## **Tutoriels sur les concours de discours**

[www.toastmasters.org/speechcontestmodule](http://www.toastmasters.org/speechcontestmodule)

## **Version 6.0 des politiques en matière de concours de discours**

[www.toastmasters.org/Leadership-Central/Governing-Documents](http://www.toastmasters.org/Leadership-Central/Governing-Documents)





## Remarques

---





**TOASTMASTERS**  
INTERNATIONAL

(Article FR1171)

